

# PAC 2020 : enjeux, risques et opportunités pour les producteurs/trices

## Objectifs de la formation

Donner aux participant(e)s les éléments nécessaires à la compréhension analyse des enjeux induits par la PAC actuelle pour se projeter sur celle à venir en lien avec les politiques alimentaires; de comprendre cette PAC au niveau mondial, européen, français-

## Enjeux

Les aides agricoles de la PAC (Politique Agricole Commune) représentent une grande partie du revenu des agriculteurs(trices). Elles affectent profondément les systèmes de production mis en place et la stratégie d'entreprise des agriculteurs. Elles conditionnent l'avenir de l'agriculture en Europe. De ce fait, les agriculteurs(trices) se questionnent sur la composition, les mécanismes et l'évolution de la PAC et sur les changements que la nouvelle réforme pourrait entraîner et de certaines de ses incidences sur leurs exploitations et sur les territoires (différents aspects...) en lien avec les politiques alimentaires (des producteurs aux consommateurs...). Les cadres européen et français de la nouvelle PAC post 2019 sont au stade de l'idée en lien avec ce qui se passe au niveau mondial (influence d'autres politiques et institutions). De ce fait, la Fadear souhaite accompagner à travers cette formation, les agriculteurs(trices) en tant qu'acteur, pour qu'ils soient capables de s'approprier les conditions potentielles de la future PAC et de commencer à identifier la suite à donner en matière de formation, d'accompagnement pour anticiper de possibles adaptations sur les systèmes de productions de leurs exploitations.

## Pré-requis

aucun. Public : ouvert à tout public animateurs\_trices de développement agricole et ou tout\_e salarié\_e intéressé\_e par le sujet ainsi que tout\_e\_s paysans\_nes ou autres personnes au statut agricole de diverses régions.

## Déroulé

9h30 : Accueil et introduction à la session - Présentation des objectifs de la journée. Tour de table de présentation des stagiaires par l'entrée en lien avec la thématique, écoute de leurs attentes et synthèse. Ajustement collectif du contenu des modules de la journée.

10h15 à 13h00 :

- Bref aperçu de l'histoire de la PAC & dates clefs  
Présentation brève du cadre européen sur la PAC - Architecture

- Bref rappel sur la PAC actuelle

- la PAC de transition à venir

\* Echanges entre participant(e)s à la formation, paysans\_nes connaisseur de la PAC (pour répondre aux diverses questions de terrain, plus pratique et historique),

13h00 - 14h00 : Déjeuner sur place

14h00 - 17h00 : la PAC 2020

- Calendrier de négociations  
- Proposition de la Commission européenne  
- Proposition des syndicats agricoles, des différentes institutions françaises et européennes ainsi que des syndicats agricoles et de la plateforme pour une autre PAC  
- Les nouveautés discutées dans la PAC post 2020 : système SAPS, services pour paiement environnementaux, etc.

Échange avec les participants sur le contenu de la formation et réponses aux questions.

17h00 - 17h30 : Bilan, évaluation orale/écrite de la session sur la forme et sur le fond (satisfaction)

Définition suivant le ressenti des besoins exprimés par les stagiaires et des intervenant\_e\_s, de perspectives de nouvelles actions de formation collectives.

Méthode et pédagogie :

Apports fondamentaux (supports vidéo projetés et papiers), questions/réponses, cas pratiques, travaux de sous-groupes avec supports (puis restitution, analyse et correction), à partir des documents des stagiaires participants, échanges.

## Dates, lieux et intervenants

**04 oct 2018**

09:30 - 17:30 (7hrs)

locaux de la Confédération paysanne, 104 rue Robespierre  
93170 Bagnole

Experte Intervenante extérieure :

1 / 1

- Caroline Collin, animatrice nationale chargée des

## Infos complémentaires

**Organisée par** Fadear

**Durée de la formation** 1 jour(s)

**Date limite d'inscription** 01/01/1970

## Tarifs

Adhérent 0€

Non agricole 175€

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Prise en charge intégrale des frais pour les paysans\_nes adhérent\_e\_s à la Fadear. Formation prise en charge pour les paysans\_nes non adhérent\_e\_s à la Fadear par le fonds de formation Vivea auxquels ils cotisent dans la limite de leur plafond annuel.

## Plus de renseignements

Julien Melou

jmelou@fadear.org

Fadear

104 rue Robespierre

93170 Bagnole

01.43.63.41.50

Le repas du midi est organisé par la FADEAR et son coût est compris dans le coût de la formation ainsi que le petit déjeuner.